

# Revue de presse PNRD & CNC \_ juillet 2023

10.08.2023

Avenue ID: 347  
Coupures: 14  
Pages de suite: 6

---

	23.06.2023	Feuille d'avis du District de Courtelary <b>Balade naturaliste au lac du Cul des Prés</b> Tirage: 12'000	01
	03.07.2023	Canal Alpha / Le Journal Canal   Durée: 00:02:08 <b>Des écoliers recensent les hirondelles</b>	02
	04.07.2023	Scènes Magazine <b>Jardins Musicaux 2023</b> Tirage: 5'000	03
	04.07.2023	Le Franc-Montagnard <b>Des travaux autour de l'étang de la Gruère pour restaurer un tronçon</b> Tirage: 2'223	06
	06.07.2023	Le Quotidien Jurassien <b>Plantes invasives à recenser</b> Tirage: 16'973	07
	06.07.2023	Journal L'Ajoie <b>Saint-Ursanne, une ville aux nombreux points forts</b> Tirage: 1'246	08
	08.07.2023	Le Franc-Montagnard <b>Un ponton en continu prévu autour de l'étang de la Gruère</b> Tirage: 2'223	09
	10.07.2023	sonart.swiss/de / Sonart - Musikschaffende Schweiz <b>10. Juli 2023 Festival Les Jardins Musicaux</b>	11
	11.07.2023	Le Quotidien Jurassien <b>Des travaux de sécurisation en cours</b> Tirage: 16'973	12
	12.07.2023	Le Quotidien Jurassien <b>Vers une extension neuchâteloise?</b> Tirage: 16'973	14
	12.07.2023	Le Franc-Montagnard <b>Un nouveau dépliant</b> Tirage: 2'223	15
	14.07.2023	BulCom du district de Neuchâtel <b>La nature vous tend les bras balades fraîcheur chez nos voisins d'à côté</b> Tirage: 10'500	16

	14.07.2023	BulCom du district de Neuchâtel <b>Un beau programme pour les Bal(l)ades... en 2023</b> Tirage: 10'500	<b>18</b>
	27.07.2023	TierWelt <b>Vom Doubs in die Freiberge</b> Tirage: 40'160	<b>20</b>



## COMMUNE DE LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS

# Balade naturaliste au lac du Cul des Prés



Le samedi 1<sup>er</sup> juillet, le **Parc du Doubs**, en collaboration avec l'Université Populaire du Jura bernois, propose une balade naturaliste et botanique au Lac du Cul des Prés. Au départ de La Ferrière, cette petite randonnée facile d'environ 3 heures (9 km, 510 mètres de dénivelé total, 270 montée/240 descente) emmènera les participants à la découverte de la petite faune et de la flore du plan d'eau et de ses environs. En chemin, entre La

Ferrière et Les Bois, la guide, une naturaliste passionnée, proposera différents arrêts qui seront autant d'opportunités pour en apprendre davantage sur la botanique de notre région.

Informations et inscription sur le site internet de l'Université Populaire du Jura bernois, lien: <https://upjurabernois.ch/cours/randonnee-aux-alentours-du-lac-du-cul-des-pres/>

| cm



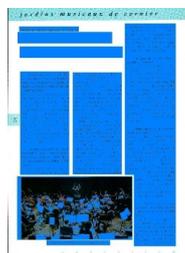
## Des écoliers recensent les hirondelles

Emission: Le Journal Canal



Le **Parc du Doubs** veut sensibiliser les enfants à la biodiversité. Dans le cadre du programme "Graines de chercheurs", tout au long de l'année scolaire, des écoliers du territoire du Parc ont étudié les hirondelles.

Deux classes de La Chaux-de-Fonds ont rejoint une classe des Breuleux pour recenser les nids de ces oiseaux. Delphine Devenoges, cheffe de projet Education à l'environnement, **Parc du Doubs**, s'exprime.



entretien avec maryse fuhrmann

# Jardins Musicaux 2023

Musiques sans frontières, géographiques, esthétiques, formelles, temporelles. Telle se présente la nouvelle édition des « Jardins Musicaux » de Cernier (16 au 27 août).



L'Orchestre des Jardins Musicaux dirigé par Valentin Reymond

**Chaplin est de nouveau à l'affiche, cette année avec *Les Lumières de la ville*. Une œuvre émouvante qui a marqué les débuts de Chaplin compositeur : s'agira-t-il d'entendre la partition originale ?**

Oui bien sûr. C'est pour *Les Lumières de la ville* qu'il compose ce premier accompagnement orchestral qui sera joué lors de la création du film en 1931. Dès lors, la place de la musique prend tant d'importance pour lui qu'il écrira un nombre considérable de partitions, certaines plusieurs décennies après les tournages. Sa musique trouve ses racines dans les mélodies populaires des rues londoniennes de son enfance, dans le charme rose passé d'Edward Elgar ou encore dans le jazz américain du début du 20<sup>e</sup> siècle. Quelques notes... et reconnaît Chaplin... L'apanage des grands.

**Un concert jeune public fera connaître ou redécouvrir Babar avec *L'Histoire de***

***Babar le petit éléphant* de Francis Poulenc, une composition inspirée semble-t-il par des enfants...**

En 1931, Jean de Brunhoff donne naissance à Babar, l'éléphant le plus célèbre de la littérature enfantine. Jean mourra très jeune de la tuberculose en 1937. Pendant l'été 1940, Francis Poulenc séjourne chez des cousins à Brive-la-Gaillarde. Pour rire, les enfants de la maison posent *L'Histoire de Babar* sur le pupitre de son piano. Comme le Petit Prince qui dit « s'il vous plaît, dessine-moi un mouton », ils lui demandent de leur jouer l'histoire. Poulenc s'exécute et improvise. Quelques temps après, il décide de composer, pour le piano, *L'Histoire de Babar, le petit éléphant*. En 1962, Jean Françaix orchestrera brillamment la pièce.

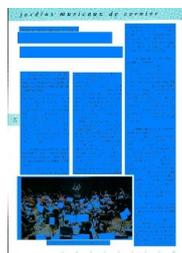
Les Brunhoff, quant à eux, semblent bénis des dieux. Tout ce qu'ils touchent se métamorphose. De la Belle Époque jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la famille de Babar a traversé les tempêtes avec le panache des grands explorateurs.

La famille côtoie Picasso, Brassai, Foujita, Léger, Man Ray, Cendrars, Diaghilev, Soupault... La sœur de Jean, Cosette et son mari Lucien lancent *Vogue France*, la bible de la mode, et *Vu*, l'ancêtre de Paris Match, tandis que son frère Michel met sur orbite Christian Dior et Yves Saint-Laurent. Cette famille franco-allemande, pacifiste dès la Grande Guerre, sera parmi les premiers opposants d'Hitler,

dénonçant avant tout le monde les dangers de l'antisémitisme. Marie-Claude Vaillant-Couturier, sa nièce, jeune photographe pour *Vu*, réalisera un reportage en Allemagne en 1933 avec des photos de Dachau, le premier camp de concentration nazi. Survivante d'Auschwitz, elle témoignera à Nuremberg en 1946.

**Une œuvre rare de Schoenberg ? Alban Berg et Marc Ducret ?**

En regard du concentré de la pensée beethovienne que constitue la 8<sup>e</sup> *Symphonie* nous pro-



grammons le *Concerto pour quatuor à cordes et orchestre d'après le Concerto grosso op. 6, n° 7 de Händel* que Schoenberg écrit au tout début de son exil californien. Depuis plusieurs années Valentin Reymond souhaitait programmer cette pièce d'une grande beauté et quasi inconnue. Le Quatuor Bela s'est enthousiasmé pour le projet. Ce concert entrera en résonance le lendemain, avec la *Suite lyrique* de Berg - œuvre d'une immense puissance émotionnelle - que le Quatuor Bela fait dialoguer avec des « lettres, échos » inventées par le guitariste Marc Ducret. Une très belle idée.

#### Comme chaque été des *Bal(l)ades* sont au programme...

Fruit d'une collaboration intense le projet *Bal(l)ades...* fait vivre et connaître le territoire des Parcs naturels régionaux. Les publics nous suivent et les artistes se laissent surprendre par des lieux inhabituels. Les Jardins Musicaux, le Parc Chasseral et le **Parc du Doubs** proposent cette année des concerts et des découvertes à Vauffelin, Saint-Imier, Rondchâtel, Saignelégier, Muriaux et sur l'Île Saint-Pierre. Entre réserves naturelles, lumières du ciel, pâturages boisés, peintures ou recyclage à échelle le public pourra entendre l'Orchestre du Festival, le luthiste Bor Zuljam, le *Requiem* de Mozart ou encore le trio Fidelio dans des œuvres de Saint-Saëns et Beat Furrer.

#### Plusieurs concerts seront consacrés à la musique ancienne faisant une place à des ensembles vocaux

L'Ensemble vocal *Stile antico* (12 chanteur anglais) et Bor Zuljam, surnommé le « Révolutionnaire du luth »

apportent des couleurs renaissantes au Festival. Les œuvres exceptionnelles présentées rendent compte d'une création musicale sans précédent en

Angleterre et en Italie à la fin du 15<sup>e</sup> et au début du 16<sup>e</sup>.

#### Quelles sont les créations de cette édition ?

Depuis plusieurs années, nous collaborons avec Pierre Jodowski. *La Ralentie*, sur texte de Michaux, que nous lui avons commandée il y a quelques années, tourne beaucoup aujourd'hui. C'est dans la suite de cette idée que *Limbus*, une performance pour 2 protagonistes, lumières, vidéo et électronique inspirée par *L'Infini turbulent* et *Connaissance par les gouffres* sera créée aux Jardins Musicaux par le magnifique Hyperduo, Julien Mégroz et Gille Grimaître.

Pour le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Association Cantonale des Musiques Neuchâteloises, Les Jardins Musicaux ont commandé à Guy Bovet, Vincent, Pellet, Martin Pring et Bertrand Roulet *La Parade de Animaux*. Cette œuvre « hors cadres » sera créée par le 20 août par les 34 fanfares du canton de Neuchâtel et un chœur d'enfants (environ 700 exécutants).

Le guitariste lucernois Manuel Troller présentera ses dernières créations solos. Cet artiste aime expérimenter, élargir les techniques et déformer les sons avec un sens inné de la narration musicale.

Une nouvelle version de *Randolph-Navigation* de John Menoud (qui raconte la rencontre de l'auteur avec Ruedi Häusermann) sera présentée par le Nouvel Ensemble Contemporains.

Enfin, Samuel Blaser, Daniel Humair et Heiri Känzig revisitent leurs derniers opus.

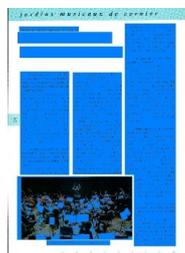
#### Une journée sera consacrée à l'intégrale des 14 *Sequenze* de Luciano Berio que l'on entend très rarement...

Les *Sequenze* jalonnent le parcours de Berio durant 40 ans et constituent un résumé de la recherche musicale de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Berio y met à profit toutes les techniques, du sérialisme à l'électroacoustique, tout en manifestant une prédilection pour la voix. Elles inaugurent des sonorités et poussent jusqu'à leur limite les modes de jeu de l'instrument. La virtuosité que leur interprétation exige est essentielle. Chacune est une sorte de portrait-sculpture (quelquefois théâtralisé) du couple « instrument-instrumentiste ». Il s'agit pour Berio d'intégrer - pour la dépasser - l'histoire culturelle de l'instrument, tout en le respectant.

#### Un cocktail musical vénéneux à siroter dans la Grange aux Concerts ?

L'explosive soprano allemande Sarah Maria Sun met à l'honneur les plus magnifiques scélérats de la tradition musicale. Elle propose un programme déjanté qui prend le parti de faire voir le monde à travers des lunettes noires, avec irrévérence et délectation. Spécialiste des rôles ambigus, Sarah Maria Sun louvoie entre les registres vocaux et théâtraux, tels que la tueuse cupide de Chicago ou un Hitler de cabaret comiquement mégalo. Audacieux, son répertoire réunit sans crainte le blues rocailleux de Tom Waits et les facéties aériennes de Bernstein pour ne citer que deux noms... Satire, ironie, humour (quelquefois noir). Les textes clouent au pilori les démagogues et les porteurs de solutions simplistes. Une traversée historique en musique.

*Propos recueillis par Frank Fredenrich*



Valentin Reymond

## Programme

**Me 16 août - 20h & Ve 18 - 21h / Grange aux concerts :** *Vienne Révolution* (Beethoven - Schoenberg)

**Je 17 août - 19h / Grange aux concerts :** *Suite Lyrique électrique* (Berg - Ducret)

**Je 17 août - 21h / Grange aux concerts :** *Les Lumières de la ville* (Chaplin-Reymond-OJM)

**Ve 18 - 19h / Grange aux concerts :** *Mortuos Plango, vivos voco* (Harvey)

**Sa 19 août - 11h / Centre Dürrenmatt :**

*Les manuscrits de la Mer Morte* (Isoupaki - Sclavis - Jazybekova)

**Di 20 août - 11h & 15h / Champ sud, Evologia :** *La parade des animaux* (Bovet - Pellet - Pring - Roulet)

**Di 20 août - 11h / Vauffelin :**

*Bal(l)ades - Florentin* (Bor Zuljan)

**Di 20 août - 20h / Grange aux concerts :** *Limbus* (Jodlowski)

**Lu 21 août - 19h & 21h / Grange aux concerts :** *La Pop italienne...* (Biamonte - Albanese - Meloni)

**Ma 22 août - 20h / Grange aux concerts :**

*Killer Instincts* (Sarah Maria Sun)

**Me 23 août - 18h30 & 20h30 / île St. Pierre:** *Bal(l)ades - Retour an Dich* (Furrer - Saint-Saëns)

**Je 24 août - 19h / Grange aux concerts :** *Technoarias* (Monteverdi - Schubert - Couperin - Strauss - Dowland)

**Je 24 août - 20h / Salle de spectacles, St. Imier :** *Les Lumières de la ville* (Chaplin-Reymond-OJM)

**Je 24 août - 21h / Grange aux concerts :** *Helveticus* (Blaser - Humair - Känzig)

**Ve 25 août - 19h / Grange aux concerts :** *In A Strange Land* (Stile Antico)

**Ve 25 août - 21h / Grange aux concerts :** *Point de fuite* (Manuel Troller)

**Me 26 août - 20h / Rondchâtel :** *Bal(l)ades - Retquiem* (Mozart)

**Sa 26 août - 17h / Grange aux concerts :** *Dernière lettre* (Honegger - Ravel - Bloch - Bavaud)

**Sa 26 août - 20h / Grange aux concerts :** *Galerie Randolph* (Menoud)

**Di 27 août - 20h / église catholique, Saignelégier :** *Requiem* (Mozart)

**Di 27 août - 11h / Grange aux concerts :** *Sequenza I* (Berio)

**Di 27 août - 12h30 / Grange aux concerts :** *Sequenza II* (Berio)

**Di 27 août - 15h / Grange aux concerts :** *Sequenza III* (Berio)

**Di 27 août - 17h / Grange aux concerts :**

*Les Lumières de la ville* (Chaplin-Reymond-OJM)



## Des travaux autour de l'étang de la Gruère pour restaurer un tronçon

**Des engins de chantier s'activent depuis la semaine dernière à l'étang de la Gruère. Ces travaux, coordonnés par le Parc naturel régional du Doubs, visent à remettre en état un tronçon long de 40 mètres. Le bois était pourri, ce qui devenait dangereux pour les usagers.**

Un chantier s'est ouvert la semaine dernière au bord de l'étang de la Gruère et se poursuivra durant deux à trois semaines. Il s'agit de démonter et de refaire à neuf un ponton de bois de 40 mètres, situé à l'entrée du plan d'eau depuis l'accès de La Theurre. Que les marcheurs se rassurent: un sentier de contournement a été amé-

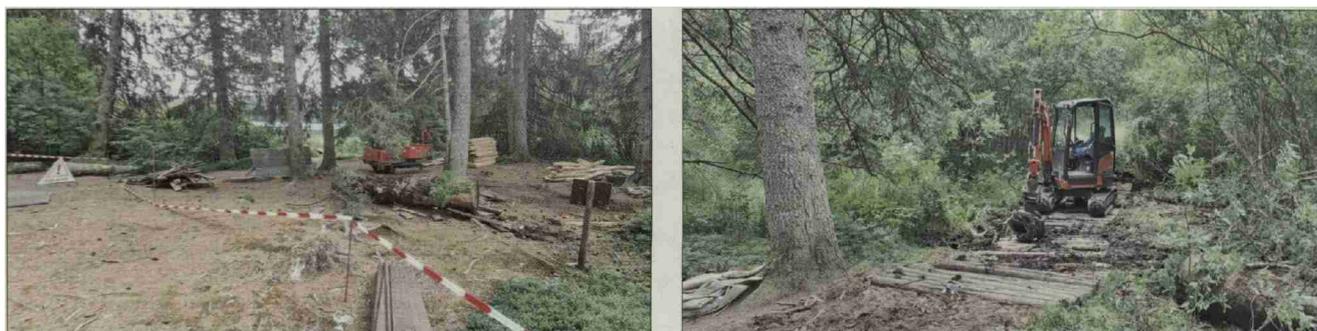
nagé pour maintenir la boucle!

Selon le Centre Nature Les Cerlataz, une équipe formée de trois personnes conduit les travaux: le civiliste Téophile Brüggemann et deux employés de l'entreprise d'aménagement naturel Aménat Sàrl, à Saulcy.

Cette intervention devenait urgente, à en croire le directeur du **Parc du Doubs** Régis Borruat. L'installation, très endommagée à cause de l'humidité et du va-et-vient continu, présentait en effet un risque pour les visiteurs. «Il était important de procéder à ces réparations avant l'été et l'afflux des touristes» souligne notre

interlocuteur.

Le coût total des travaux: 30 000 francs, frais supportés par la commune de Saignelégier. Une somme. Pour Régis Borruat cependant, l'opération s'avère plus intéressante financièrement que de «réparer au coût par coût». Il est d'ailleurs prévu que l'ensemble des pontons de l'étang soient restaurés prochainement, afin d'améliorer le passage et le balisage. Une information sera délivrée prochainement dans le bulletin d'information loitchou, *Saigne Infos*. (per)



Un ponton de bois, long de 40 mètres, est actuellement refait à neuf au bord du plan d'eau, du côté de La Theurre. D'autres travaux sont prévus ultérieurement.

photos Centre Nature Les Cerlataz



L'impatiante glanduleuse est une des plantes invasives poussant au bord du Doubs.

PIXABAY

## Plantes invasives à recenser

### PARC DU DOUBS

Le parc naturel emploie depuis 2020 des étudiants l'été comme guides nature, afin de faire de la prévention et d'informer le public près des sites touristiques de la région.

### Quatre espèces invasives

Cet été, les guides participeront au recensement de quatre plantes invasives sur les sites du parc. Les quatre espèces concernées ont été présentées aux guides nature durant leur formation, et ils disposent de fichiers explicatifs et de photos pour les aider à les retrouver.

Il s'agit de la vergerette annuelle, la renouée du Japon, la berce du Caucase et l'impatiante glanduleuse. Cette dernière est très présente et assez connue du public local, «car elle est jolie, rose et pousse au bord du Doubs», indique Cathé-

rine Heiniger, médiatrice scientifique au Parc du Doubs. Si la plante est belle, elle n'en est pas moins féroce puisqu'elle propulse des milliers de graines aux alentours, s'assurant de prendre la place des plantes indigènes.

### Données actualisées

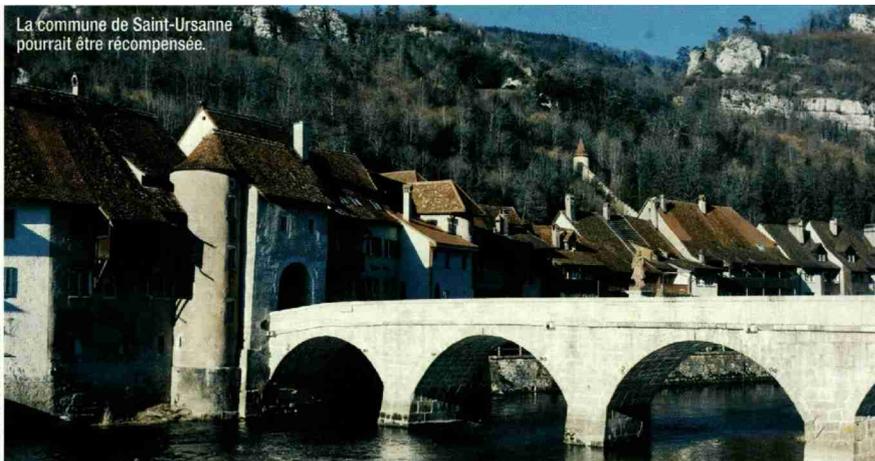
Le recensement des plantes se fera en parallèle du travail d'information et de prévention. Si les guides nature «tombent dessus, ils recensent les plantes grâce à une application smartphone», explique Cathérine Heiniger.

La gestion des plantes invasives n'est pas du ressort du Parc du Doubs, «mais c'est utile pour les communes qui doivent lutter contre leur prolifération», ajoute la médiatrice. Si des bases de données existent, ce recensement permet aux communes d'avoir des données plus actuelles. VCU



# Saint-Ursanne, une ville aux nombreux points forts

**SAINT-URSANNE** La localité pourrait figurer sur la liste des plus beaux villages du monde de l'Organisation mondiale du tourisme. La commune de Clos du Doubs et Jura Tourisme ont fait acte de candidature pour la troisième édition de l'initiative. Le dossier jurassien a été retenu par un jury d'experts issus du SECO, de Suisse Tourisme et de la Fédération Suisse du Tourisme. Le directeur de Jura Tourisme Guillaume Lachat et le maire de la commune Jean-Paul Lachat abordent cette candidature.



**S**elon vous, pourquoi Saint-Ursanne mériterait cette distinction?

**Guillaume Lachat:** Les critères de l'Organisation mondiale du tourisme mettent certes en avant une valeur touristique, mais au-delà des résultats purement économiques et chiffrés, la manière de valoriser le lieu d'un point de vue des objectifs du développement durable est très importante. Dans ce sens, passablement de projets ont vu le jour à Saint-Ursanne, comme la réfection des fontaines et celles de la ville.

**Jean-Paul Lachat:** Saint-Ursanne possède plusieurs points forts. D'abord, il y a ses infrastructures: la ville a complètement été rénovée, ce qui lui a donné un nouveau cachet tout en gardant sa typicité. De plus, ces 20 dernières années, différentes opérations ont été menées pour restaurer les façades. Notamment une volonté de développer le tourisme, et des hôtels aussi réhabilités ou en phase de l'être avec

des tenanciers qui se donnent de la peine. Je citerais aussi la gare et donc une bonne desserte en transports publics avec des infrastructures modernes (piscine, patinoire ou autres) dans un rayon de 15 kilomètres. Enfin, Saint-Ursanne est un site qui a été préservé au cours du temps, ce qui est rare. Elle a la particularité d'être ce qu'elle était à la sortie du Moyen Âge, avec de belles particularités au milieu de la nature.

**Quels sont les critères exigés?**

**GL:** Au total, nous avons dû répondre à 17 critères mais l'attention est davantage portée sur certains. Il y a d'abord ceux qui renvoient à la culture et la nature, avec des éléments comme la collégiale et le Doubs. Une seconde indication renvoie à la manière dont la promotion est réalisée et les ressources culturelles conservées. Ici, nous parlons pour Saint-Ursanne de ses nouvelles fontaines, de son repa-

vage ou encore de l'organisation des Médiévales qui revalorise le passé de la cité. Soulignons aussi des critères de développement durable d'un point de vue économique, avec le réseau de transports publics dont dispose la ville, mais également le Jura Pass, et enfin la mise en œuvre actuelle de la promotion de la mobilité douce – par exemple la pratique du vélo électrique. Il y a également des aspects sociaux liés au développement durable, parmi lesquels l'exploitation jusqu'il y a peu de la Demi-Lune en collaboration avec des personnes en situation de handicap, ou encore le projet Smart village. Du côté des crières environnementaux, mettons en avant le fait que Saint-Ursanne fait partie du **Parc du Doubs**, ou encore que des guides nature parcourent son territoire pour informer les promeneurs sur la bonne conduite à tenir. A propos du développement touristique, la ville a réalisé passablement de projets et continue à le faire. Il y

a aussi des questions de connexions avec tout ce qui renvoie aux transports publics et à internet, de gouvernance et priorisation du tourisme avec la collaboration d'entités comme TalentsLAB, et enfin tout ce qui touche à la santé et sécurité.

**Comment le dossier a-t-il été porté?**

**JL:** La Commune a collaboré avec Jura Tourisme, un partenariat qui s'inscrit dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie touristique qui a été soumise à la population et validée, et qui réserve un petit montant pour accompagner certains projets. L'avantage de cette collaboration est d'avoir à disposition de multiples compétences qu'une seule personne ne pourrait posséder.

**Bregaglia (GR), Morcote (TI), Romoos (LU) et Saint-Martin (VS) concourent également. Qu'apporterait cette distinction, dont l'heureux gagnant doit être dévoilé en octobre?**

**GL:** À court terme, une fierté pour la population, les prestataires touristiques et autorités: il s'agit d'une sorte de validation de tout ce qui a été réalisé jusqu'à nos jours. Bien entendu, c'est aussi une distinction touristique honorifique qui permettrait à davantage de personnes de s'investir et apporterait une visibilité supplémentaire. Morat a gagné la distinction en 2022 et dès lors, des médias spécifiques sont venus s'intéresser à la ville et réaliser des reportages, comme *National Geographic*. Ce prix serait donc une porte d'entrée, inciterait les curieux à venir, drainerait du monde.

**Propos recueillis par  
Kathleen Brosy**



## Un ponton en continu prévu autour de l'étang de la Gruère



Il est prévu de construire un ponton en continu autour du plan d'eau, entre les deux portes d'accès (La Petite Theurre et la scierie), comme ici aux Ponts-de-Martel.

**La semaine dernière, nous vous révélions que des travaux seraient conduits à l'étang de la Gruère pour améliorer le passage et le balisage. Une information a été délivrée cette semaine dans le bulletin d'information loitchou, «Saigne Infos». Le tronçon situé entre les deux portes d'accès au plan d'eau sera entièrement refait. Un ponton en continu sera créé et posé sur des pieux.**

Dans le dernier *Saigne Infos*, distribué cette semaine dans les foyers de Saignelégier, la cheffe de l'exécutif local Catherine Erba fait savoir que des aménagements importants sont prévus ces prochains mois autour de l'étang de la Gruère. Le chantier doit permettre de garantir la pérennité du site, dont les sentiers sont dégradés, tout en réduisant la pression sur la réserve naturelle.

«Le chemin est actuellement composé d'une mosaïque de structures de types et d'état de vieillissement très variables. L'accessibilité pour les per-

sonnes à mobilité réduite ou les poussettes est mauvaise sur l'ensemble du chemin d'accès et du pourtour de l'étang» explique Catherine Erba.

Deux secteurs ont été délimités, l'un «tout public» et l'autre «à faible infrastructure». Tous deux nécessiteront des interventions différentes. Dans la première zone, tronçon reliant les deux entrées (La Petite Theurre et la scierie), il est prévu de construire un ponton en continu, depuis le début du tour de l'étang jusqu'à la digue. Catherine Erba précise que cette construction sera identique à celle du sentier didactique du Marais-Rouge aux Ponts-de-Martel (NE).

«Contrairement à aujourd'hui, la structure ne sera plus posée directement sur le sol mais sur des pieux enfoncés dans la tourbe, ce qui limitera l'impact sur le milieu naturel. Des petites plateformes permettront d'accéder à l'eau en différents endroits. Au Ponts-de-Martel, l'installation est

restée 15 ans sans besoin de travaux de réfection et avec peu d'entretien» relève Catherine Erba.

Sur le reste du pourtour du plan d'eau, les mesures d'amélioration consisteront en la pose ou le renouvellement de barrières délimitant plus précisément le chemin, afin de «canaliser les visiteurs». «Plutôt que d'installer uniquement des barrières hautes en bois, comme on en trouve déjà dans certains secteurs de la réserve, il est prévu de poser une barrière formée de poteaux reliés par une corde. Ce système pourrait également être utilisé pour baliser les différentes zones de détente prévues» écrit également la maire loitchouse.

### Processus de consultation

Catherine Erba fait encore savoir que la demande de permis de construire devrait être déposée dans le courant de l'été et que des informa-

# Le Franc-Montagnard

Le Franc-Montagnard  
2350 Saignelégier  
032/ 951 16 55  
www.franc-mont.ch/

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 2'223  
Parution: 3x/semaine



Page: 3  
Surface: 34'717 mm²



Ordre: 1087983  
N° de thème: 808.005  
Référence: 88728709  
Coupure Page: 2/2

tions plus détaillées seront délivrées au cours d'une assemblée communale extraordinaire. Un processus de consultation est en cours auprès de plusieurs associations engagées dans la réserve naturelle.

Nous dirons encore que si la commune de Saignelégier est responsable de la gestion de l'étang et l'Etat jurassien chargé d'appliquer des mesures de protection environnementale et de valoriser le lieu, les travaux à venir seront coordonnés et supervisés par le Parc naturel régional du Doubs et le Centre Nature Les Cerlatez, lesquels assument l'entretien du site. Ces derniers organismes conduisent d'ailleurs actuellement des travaux visant à remettre en état un tronçon long de 40 mètres. Des réparations jugées urgentes, tant l'installation était endommagée. (per)



## 10. Juli 2023 Festival Les Jardins Musicaux

Du 16 au 27 août 2023

Le Festival Les Jardins Musicaux explore les disciplines et les genres. Sa programmation éclectique met en valeur des projets audacieux d'artistes aux trajectoires multiples, actifs dans les musiques contemporaine, jazz, actuelles et classique. Théâtre musical, opéra, danse et concerts se côtoient dans La Grange aux Concerts de Cernier (NE), dans de multiples lieux du Parc Chasseral et du **Parc du Doubs**, en Franche Comté ou en tournée. Laboratoire d'un travail approfondi, l'Orchestre des Jardins Musicaux présente des œuvres majeures du 20e siècle et accompagne les chefs-d'œuvre du cinéma muet.

Le membres SONART bénéficie de prix réduits contre présentation de la carte de membre



## ÉTANG DE LA GRUÈRE

# Des travaux de sécurisation en cours



Les travaux de restauration d'un ponton aux abords de l'étang de la Gruère ont débuté le 26 juin. Ils devraient se poursuivre durant une dizaine de jours.

PHOTO OLIVIER NOAILLON

**Des travaux de sécurisation urgents d'un ponton qui était en train de s'écrouler sont en cours en ce moment à l'étang de la Gruère. Ce secteur sera par la suite englobé dans les travaux conséquents prévus l'année prochaine.**

«**N**ous avons dû mener des travaux urgents de sécurisation de 42 mètres de pontons, à l'entrée de l'étang côté Petite Theurre», explique la maire de Saignelégier Catherine Erba. Commencés le 26 juin, ils devraient se prolonger encore une dizaine de jours. En attendant, un sentier

de contournement a été mis en place pour les visiteurs.

Par ailleurs, comme nous le révélions dans notre édition du 8 juin, un contrat de prestation a été signé entre l'Office de l'environnement et la commune de Saignelégier, qui sera désormais chargée de tout ce qui concerne l'aménagement et l'entretien des sentiers autour de la Gruère. Des travaux d'envergure devraient avoir lieu l'année prochaine.

Le pourtour de l'étang sera divisé en deux parties, avec un secteur baptisé «tout public»,

accessible notamment aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite, et un autre dit «à faible infrastructure». Le

secteur «tout public» s'étendra entre l'accès côté Petite Theurre et la digue. Un ponton en continu sera construit dans cette zone, selon le modèle existant sur le sentier didactique du Marais-Rouge, aux Ponts-de-Martel. La structure ne sera plus posée directement sur le sol, comme c'est le cas actuellement, mais sur des pieux enfoncés dans la tourbe,

ce qui limitera l'impact sur le milieu naturel. Des petites plateformes permettront d'accéder à l'eau en divers endroits, notamment pour les pêcheurs et les baigneurs. «Aux Ponts-de-Martel, l'installation est restée 15 ans sans besoin de travaux de réfection et avec peu d'entretien», signale Catheri-



ne Erba. Sur le reste du parcours, il s'agira surtout de poser des barrières, formées de

poteaux reliés par une corde, afin de canaliser les visiteurs.

Une assemblée communale extraordinaire sera organisée afin de donner des informations plus détaillées, notamment sur le financement du projet.

«Les travaux devraient coûter quelque 500 000 fr., mais ces frais sont déjà pratiquement couverts par la Confédération, le canton ainsi que la LORO, souligne Catherine Erba, qui ajoute qu'«un processus de consultation a été lancé auprès de plusieurs associations impliquées sur le site, notamment les pêcheurs et les milieux de protection de l'environnement, afin d'éviter au maximum les oppositions au moment du dépôt de la demande de permis de construire, qui devrait intervenir dans le courant de l'été».

«Nous les avons rencontrées sur place, et je suis plutôt positive, mais nous attendons encore leurs remarques par écrit.»

Signalons encore qu'au niveau opérationnel, ce sont le **Parc du Doubs** et le Centre Nature des Cerlatez qui seront chargés de coordonner et superviser les futurs travaux.

**PASCALE JAQUET NOAILLON**



**Aux Ponts-de-Martel,  
l'installation est restée  
quinze ans sans besoin  
de travaux de réfection  
et avec peu d'entretien.»**



## Vers une extension neuchâteloise?

**PARC DU DOUBS** Trois communes neuchâteloises, La Sagne, Les Ponts-de-Martel et La Chaux-du-Milieu, se sont récemment prononcées en faveur d'une adhésion au **Parc du Doubs**. Le processus d'une éventuelle extension du Parc comporte toutefois encore de nombreuses étapes.

### Avec l'accord des autres parties

En effet, le vote favorable des trois législatifs durant le

mois de juin s'est fait sous réserve de l'accord du canton de Neuchâtel, des deux autres cantons concernés (Jura et Berne), de la Confédération (OFEV) ainsi que de l'assemblée générale du Parc.

### Effectif en 2025

Si toutes ces étapes sont franchies, l'adhésion de ces trois communes pourrait devenir effective au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

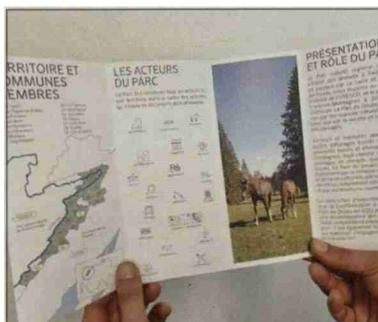
LQJ



## PARC DU DOUBS

### Un nouveau dépliant

Dans sa dernière lettre d'information, le Parc naturel régional du Doubs (PNRD) fait savoir qu'il dispose désormais d'une brochure de présentation générale. Cette dernière met en lumière le territoire, les communes membres, le rôle, les actions et les acteurs du parc. Le dépliant s'adresse aux habitants de la région désireux d'en savoir plus sur les projets et le fonctionnement du PNRD, ainsi qu'aux visiteurs. « Cette brochure invite également toutes les personnes convaincues par nos activités à devenir membre de l'association » précisent encore les responsables. *LFM*





## ENTRE-DEUX-LACS

### La nature vous tend les bras balades fraîcheur chez nos voisins d'à côté

**Le Chemin des Vignes** - il relie Bienne à La Neuveville et vous offre un panorama grandiose sur le lac de Bienne et l'île Saint-Pierre d'un côté, et sur le vignoble biennois de l'autre. Il traverse aussi plusieurs jolis petits villages viticoles, où il fait bon s'arrêter sur une terrasse pour déguster un délicieux verre de vin de la région.

**Chemin de la Sorcière** - les gens du coin racontent que les sorcières venaient s'y baigner autrefois... Sorcières ou pas, avec ses escaliers taillés dans la roche, ses joyeuses cascades et ses bassins, la Combe du Pilouvi a tout d'un lieu magique! Après la balade, accordez-vous un moment de détente bien mérité à la plage de votre choix.

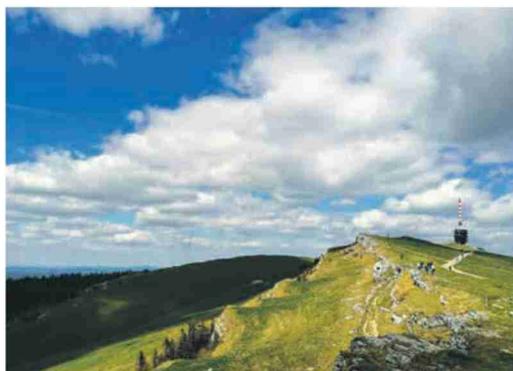
**Musique & Patrimoine** - Les Jardins Musicaux, le Parc Chasseral et le **Parc du Doubs**, proposent, du 16 au 27 août, dans différents lieux inhabituels, une série d'événements alliant expériences musicales de haut vol et découvertes du patrimoine régional. Voir programme complet sur: [www.jardinsmusicaux.ch](http://www.jardinsmusicaux.ch)



**Une crête vers Neuchâtel** - De la montagne au lac, c'est le programme du jour avec en prime de nombreux points de vue. Environ 500 m. de descente en pente douce à travers forêts et pâturages boisés. (aller bus alpin Nods-Chasseral).

**Chasseral-Chaumont** - Cette excursion est faite pour celles et ceux qui préfèrent la des-

cente à la montée. On plonge tout en douceur et en dénivelé de la montagne pelée par le mordant de l'hiver aux forêts denses des co-teaux. Le début de la randonnée démarre à l'Hôtel Chasseral où vous aura déposé le bus en provenance de la Neuveville. (15 km 4h00)



**Chasseral par la Combe Biosse** - Empruntez la sauvage Combe Biosse dans le Val de Ruz sous la crête du Chasseral pour accéder au sommet de cette montagne. La descente s'effectue à travers les forêts et les pâturages de Chasseral. (15 km 4h30)

**Réserve de la Combe Grède** - Située sur le flanc nord de Chasseral, la réserve naturelle de la Combe Grède vous transporte dans des gorges profondes et sauvages. Au moyen de passerelles, d'escaliers taillées dans le rocher et d'échelles, vous franchissez les hautes falaises calcaires. Vous atteignez la crête de Chasseral et son point de vue en traversant les pâturages. (dép/arr St-Imier, 13.90 km, dénivelé 905 m)

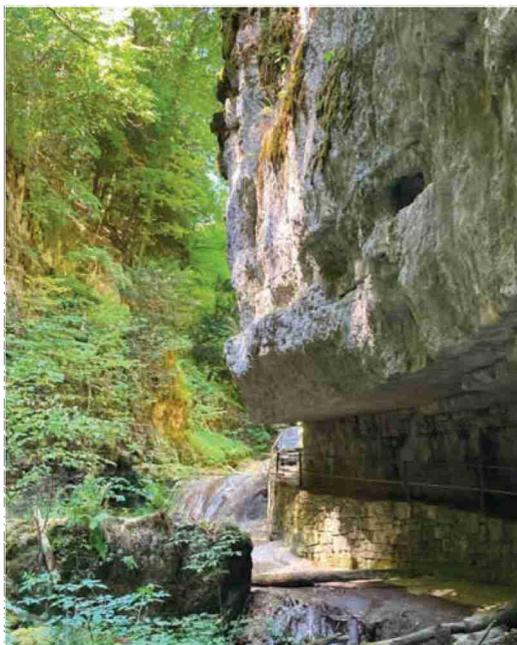
**La Tournée des Métairies** - Au milieu des forêts et pâturages, la balade sur les hauteurs des Prés-d'Orvin vous permet de faire des pauses dégustation de produits fermiers dans une dizaine d'établissements. Vous souhaitez allier le plaisir des papilles avec le plaisir des yeux et des mollets? Ce tour est fait pour vous.

**Le Sentier des Sculptures** - Contemplez l'art et la nature dans une forêt habitée par d'étranges personnages et animaux en bois sculptés. L'émerveillement est à son comble. Départ de Lamboing, 4.30 km 2h)

**Les Gorges de Douanne** - Démarrez du cé-



lèbre centre sportif de Macolin, traverser pâ-  
turages boisés de la Montagne de Douane,  
engagez-vous dans la fraîcheur des gorges de  
Douanne. Savourez le coup d'œil splendide sur  
le vignoble et les Alpes. (10.25km 2-4 h).



Pour plus d'informations sur les balades et  
pour d'autres suggestions, consultez le site  
[www.parcchasseral.ch](http://www.parcchasseral.ch) / randos et décou-  
vertes.

GC



## PARC CHASSERAL - **PARC DU DOUBS** Un beau programme pour les Bal(l)ades... en 2023

**Les vacances d'été approchent à grands pas. Les Bal(l)ades, elles, animeront la seconde partie de l'été dans le Parc Chasseral et feront la joie des mélomanes curieux de découvrir notre région dès la mi-août. Cette année, quatre Bal(l)ades auront lieu dans le Parc Chasseral et une dans le Parc du Doubs. Ci-dessous, nous vous présentons chacune de ces occasions d'écouter des concerts d'exception et de partir à la rencontre du patrimoine du Parc Chasseral, et peut-être gagnerez-vous des billets gratuits en participant à notre concours!**

### BAL(L)ADE... A VAUFFELIN

**Dimanche 20 août, Église de Vauffelin**

**Découverte** (09h45) BIODIVERSITE ET PATURAGES BOISES.

Les pâturages boisés du Parc naturel régional Chasseral offrent un refuge à de nombreuses espèces et constituent un élément particulier du paysage. Leur entretien exige des compromis constants de la part des agriculteurs afin de trouver le meilleur équilibre entre biodiversité et productivité. Les spécialistes du Parc Chasseral vous feront découvrir les mesures et techniques qui permettent d'exploiter ces terrains tout en préservant la faune et la flore.

**Coup d'envoi de Bal(l)ades... avant le concert**

Allocutions de Fabien Vogelsperger, directeur du Parc Chasseral, et de Thierry Béguin, président de l'Opéra Décentralisé Neuchâtel.

**Concert** (11h00) FLORENTIN. Œuvres de Dalza, Desprez, Tromboncino, Capirola, Pesenti, da Crema.

Luth: Bor Zuljan

À la fin du 15<sup>e</sup> siècle, le luth devient l'instrument phare des cours européennes. En Italie, on écrit pour lui les premières partitions. Avant-gardiste et humaniste, l'époque est marquée par de grandes découvertes, y compris dans la musique. Des figures comme Léonard de Vinci cherchent de nouveaux sons et inventent des instruments. Le luth bénéficie de ces travaux et de nouvelles techniques dont quelques variantes surprenantes seront

présentées par le « Révolutionnaire du luth » Bor Zuljan lors d'un concert unique.

### BAL(L)ADE... SUR L'ÎLE SAINT-PIERRE

**Mercredi 23 août, Hôtel du Cloître de l'Île Saint-Pierre**

**Découverte** (17h00 et 19h00) L'ÎLE SAINT-PIERRE, UNE RESERVE NATURELLE. Mythique lieu d'excursion touristique, magnifiée par Jean-Jacques Rousseau, l'Île Saint-Pierre abrite une réserve naturelle qui protège de nombreuses espèces de poissons et d'oiseaux figurant sur la Liste Rouge établie selon les critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Des experts partageront avec vous leur passion pour l'Île Saint-Pierre, devenue presque île au 19<sup>e</sup> siècle suite à la première correction des eaux du Jura.

**Concert** (18h30 et 20h30) RETOUR AN DICH, Beat Furrer / TRIO N°2, Camille Saint-Saëns.

TRIO FIDELIO: Darragh Morgan, violon - Tim Gill, violoncelle - Mary Dullea, piano

Dans Retour an Dich, le compositeur schaffousois Beat Furrer raconte le mirage des tessons de verre, depuis l'attraction qu'ils provoquent jusqu'à la désillusion qui s'ensuit. « Ils brillent comme des perles au fond d'une rivière, éveillent notre désir de les attraper. Une fois à la surface, force est de constater qu'ils ne sont que de simples tessons de verre ».

Composé à Alger et Genève par l'auteur du Carnaval des animaux, Camille Saint-Saëns, le monumental Trio n°2 est une œuvre rare et saisissante, à découvrir de toute urgence.

### BAL(L)ADE... A SAINT-IMIER

**Judi 24 août, Saint-Imier, découverte au Centre Culturel et de Loisirs, concert à la Salle de Spectacles**

**Découverte** (18h15) LES LUMIERES DE LA NUIT Il y a peu, lumières artificielles et lumières naturelles se faisaient concurrence dans les rues de Saint-Imier. L'extinction de l'éclairage public a permis de redécouvrir peu à peu le ciel étoilé. Le temps d'une visite de la voûte céleste, nous plongerons nos yeux dans ceux



de Cassiopée, d'Orion et du Centaure. Guide de l'expédition, un spécialiste de l'Observatoire astronomique de Mont-Soleil nous fera passer des lumières de la ville aux lumières de la nuit au travers des miraculeuses images du télescope James Webb.

**Ciné-concert (20h00) LES LUMIERES DE LA VILLE.** Film et musique de Charlie Chaplin  
Orchestre des Jardins Musicaux - Direction: Valentin Reymond

Un vagabond, une jeune aveugle, un millionnaire alcoolisé, un claquement de portière que l'on n'entend pas... À partir de ces quelques éléments, Chaplin conçoit un film - et pour la première fois, la musique - qui accueille toutes les dimensions de l'humain. Sans doute l'un des plus beaux films de l'histoire du cinéma.

#### **BAL(L)ADE... A RONDCHÂTEL**

**Samedi 26 août, Ancienne usine de pâte de bois de Rondchâtel**

**Découverte (09h15) CHEZ VIGIER, ON RECYCLE LES SOLS POLLUES**

La cimenterie Vigier inaugure cette année une usine de traitement des sols pollués. La partie découverte sera consacrée à la visite de ces nouvelles installations sises à l'entrée du Parc Chasseral et destinées à recycler de la terre et des graviers provenant de tout le pays. L'occasion aussi de discuter des enjeux que représente ce type de projets industriels de grande envergure pour la région.

**Concerts: REQUIEM.** Wolfgang Amadeus Mozart: Requiem en ré mineur K 626

Clara Meloni, soprano - Annina Haug, alto - Paul Kirby, ténor - Grzegorz Różycki, basse - Guy Bovet, orgue - La Sestina - Orchestre des Jardins Musicaux

Direction: Valentin Reymond

Le Requiem de Mozart fait partie des pièces les plus connues au monde. Et pourtant, la force bouleversante qui se dégage de cette musique est telle que chaque nouvelle interprétation reste un événement, pour les spectateurs comme pour les artistes.

#### **CONCOURS ET BILLETTERIE**

Gagnez vos places pour laBal(l)ade... à Saint-Imier ainsi que pour celle à Rondchâtel! 5 paires de billets seront tirées au sort pour chaque événement. Pour participer, envoyez vos coordonnées complètes par e-mail à concours(at)parchasseral.ch en mentionnant la Bal(l)ade... de votre choix jusqu'au samedi 15 juillet. Les gagnants seront avertis par écrit la semaine du 17 juillet.

Pour être certain·e d'assister aux Bal(l)ades..., réservez dès maintenant vos places sur la billetterie des Jardins Musicaux en ligne ou par téléphone au +41(0) 32 889 36 05. Le prix d'entrée aux concerts comprend l'accès à la partie Découverte. L'inscription à la Découverte s'effectue impérativement à l'achat du billet.

Tarifs:

CHF 29.- Tarif plein

CHF 24.- Tarif réduit

CHF 12.- Enfants jusqu'à 15 ans

#### **BAL(L)ADE... A SAIGNELEGIER, DANS LE PARC DU DOUBS**

Le dimanche 27 août, le Parc du Doubs et le Festival Les Jardins Musicaux proposent une-Bal(l)ade... à Saignelégier. La découverte «Sur les traces de Coghuf» (09h00), présente une visite patrimoniale à la découverte de l'artiste bâlois. Le concert (11h00) offre une seconde chance d'assister au Requiem de Mozart, après la première représentation de Rondchâtel la veille.

#### **AGENDA DE BAL(L)ADES...**

FLORENTIN Vauffelin, Samedi 20 août

RETOUR AN DICH Île Saint-Pierre, Mercredi 23 août

LES LUMIERES DE LA VILLE Saint-Imier, Jeudi 24 août

REQUIEM Rondchâtel, Samedi 26 août

REQUIEM Saignelégier, Dimanche 27 août





TierWelt  
3053 Münchenbuchsee  
031 958 33 33  
www.tierwelt.ch/

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Magazines spéc. et de loisir  
Tirage: 40'160  
Parution: 26x/année



Page: 6  
Surface: 11'702 mm<sup>2</sup>



Ordre: 1087983  
N° de thème: 808.005  
Référence: 88874393  
Coupure Page: 1/1



## AUSFLUGS- INSPIRATIONEN IM WWW

### Vom Doubs in die Freiberge

Der Doubs entspringt in Frankreich und fliesst ein langes Stück entlang der Schweizer Grenze. Ein Abstecher in die Region ist ein Ausflug in wilde Gebiete. Während es in der Schlucht des Doubs oft aussieht wie im tropischen Regenwald, versprechen die Jurahöhen Weite. Der **Parc du Doubs** ist ein regionaler Naturpark, der sich durch die Kantone Neuenburg, Bern und Jura zieht.

[parcdoubs.ch](http://parcdoubs.ch)

## Des pontons flambants neufs à l'étang de la Gruère

Après plusieurs années plantées dans la tourbe, les fondations des pontons de l'étang de la Gruère accusent le poids des années, au point que l'infrastructure toute entière était devenue dangereuse. Il était donc temps de les changer. Ces prochaines semaines, plus de 40 mètres de pontons seront entièrement remis à neuf, à l'entrée ouest du site (côté Theurre). L'accès à l'étang reste toutefois possible, puisqu'un sentier de contournement a été aménagé pour permettre aux promeneurs de faire le tour durant les travaux.



[Voir le reportage de Canal Alpha](#)



Un sentier pédagogique verra-t-il le jour à l'étang de la Gruère?  
Une étudiante de l'HEPIA s'intéresse à la question.

PHOTO OLIVIER NOAILLON

# Pour la création d'un sentier pédagogique

**LA GRUÈRE** Une étudiante de l'HEPIA (Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève) mène une étude concernant la pertinence de la création d'un sentier pédagogique rappelant les bons comportements à adopter à l'étang de la Gruère.

## En deux langues

Pour ce faire, l'étudiante a créé un questionnaire en ligne, en français et en allemand, auquel chacun est invité à répondre jusqu'à dimanche. Celui-ci est également distribué aux visiteurs de l'étang en ce début d'été.

Il comprend diverses questions telles que la forme physi-

que du sentier de découverte (panneaux, QR code, bornes interactives, jeux avec son, etc.), son emplacement (le chemin de La Theurre à l'étang, des postes autour de l'étang), les thématiques souhaitées (rappel de la réglementation d'une réserve naturelle, tourbières, histoire du site, flore et faune, etc.) ainsi que le contenu pédagogique (informations scientifiques, jeux interactifs, contes, mythes, légendes, etc.).

PJN



Retrouvez  
le questionnaire  
en ligne, accessible  
via ce QR code





## Début juillet, il est l'heure de baguer les martinets

**SOCIÉTÉ** vendredi 14 juillet | 18:30 | Les Franches-Montagnes | Animaux | Émission complète



Les ornithologues Marcel Jacquat et Charles Francey ont bagué, mercredi, les petits oiseaux nés dans les nids du Centre Nature Les Cerlatez à Saignelégier. L'opération a lieu une fois par année et permet de recenser et de suivre l'évolution de l'espèce qui, d'ailleurs, a un rythme de vie fascinant. Présent en Suisse entre le 1er mai et la 1er août, pour la période de nidification, le martinet noir va ensuite voler d'une traite pour rejoindre un autre continent, après 9000 km de vol.

# Un sentier pédagogique autour de l'étang de la Gruère?

**Durant toute une semaine, en juin dernier, Emilie Lopez était présente chaque jour au bord de l'étang pour interpellier les passants. Cette jeune femme est étudiante à la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) de Genève, dans la filière Gestion de la nature. Dans le cadre de son travail de bachelor, elle a décidé de mener une étude sur la nécessité de créer un sentier pédagogique aux abords du plan d'eau. Le questionnaire est en ligne, jusqu'à demain soir.**

Tout a commencé par un constat. «Pour intégrer l'HEPIA, je devais faire une année de pré-stage. J'ai travaillé au Centre Nature Les Cerlatez pendant quatre mois, durant lesquels j'ai réalisé une animation pour les enfants sur les tourbières, fait de la sensibilisation et ramassé les déchets autour de l'étang de la Gruère. J'ai alors été frappée par le fait que les gens ne respectent pas les lieux et ne savent pas vraiment qu'ils sont dans une zone protégée» se souvient Emilie Lopez, 23 ans.

L'habitante de Courrendlin a alors une idée. Pour son travail de bachelor, elle va s'intéresser à ce joyau naturel et touristique, et se pencher sur la nécessité de créer un sentier pédagogique pour sensibiliser et éduquer les usagers. «L'idée m'appartient mais j'en ai beaucoup parlé avec la directrice du Centre Nature, Delphine Devenoges, qui me soutient» souligne-t-elle.

Un questionnaire a été créé, comportant 14 points. «C'était important

pour moi que les gens donnent leur avis. Les locaux, comme les touristes d'ailleurs» signale l'initiatrice de la démarche. Cette dernière a posté le document en ligne et placé en évidence le QR code y afférent aux deux portes d'accès de l'étang.

Elle est aussi allée à la rencontre des gens durant une semaine, à la fin du mois de juin, ainsi que jeudi après-midi. «C'était riche d'échanges. Certaines personnes ont rempli le questionnaire devant moi. D'autres m'ont posé des questions. Plusieurs ont reconnu qu'elles n'auraient pas participé si je ne les avais pas abordées» sourit Emilie Lopez, qui remercie aussi les guides-nature engagés dans le terrain de lui avoir prêté main-forte. «Ils ont aussi distribué le QR code à tour de bras!»

## Quatre à cinq panneaux

Le questionnaire est disponible depuis le lundi 26 juin. Il demeurera accessible jusqu'à demain soir, minuit (le lien se trouve sur la page Facebook du Centre Nature Les Cerlatez). «Plus j'ai de réponses, mieux c'est!» s'amuse l'étudiante qui, jeudi, estimait avoir réceptionné près de 300 questionnaires dûment remplis. «Je ne m'attendais pas à autant de répondant!» avoue-t-elle, non sans préciser aussitôt: «J'ai pris conscience de l'attachement des gens à ce site. Il y en a qui viennent quotidiennement ou au moins une fois chaque année. C'est souvent lié à l'enfance...»



Emilie Lopez (en médaillon), étudiante à la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève, conduit actuellement une enquête pour déterminer s'il y a lieu d'aménager un sentier du comportement à l'étang de la Gruère.

Toutes les données récoltées anonymement seront analysées. «Je dois rendre mon travail le 11 août. Si j'ai le temps, j'aimerais aussi proposer un cahier des charges au Centre Nature, avec trois variantes à choix» relève notre interlocutrice qui, pour sa part, a une idée très précise de ce que pourrait être ce «sentier du comportement». «Je n'ai pas envie de recréer un sentier. J'aimerais plutôt amener quelque chose qui s'intégrerait parfaitement dans le paysage» explique-t-elle

Le concept tiendrait en la pose de quatre à cinq panneaux. Le premier, posté à l'entrée du site, rappellerait les règles en vigueur et bons comportements à adopter dans une réserve

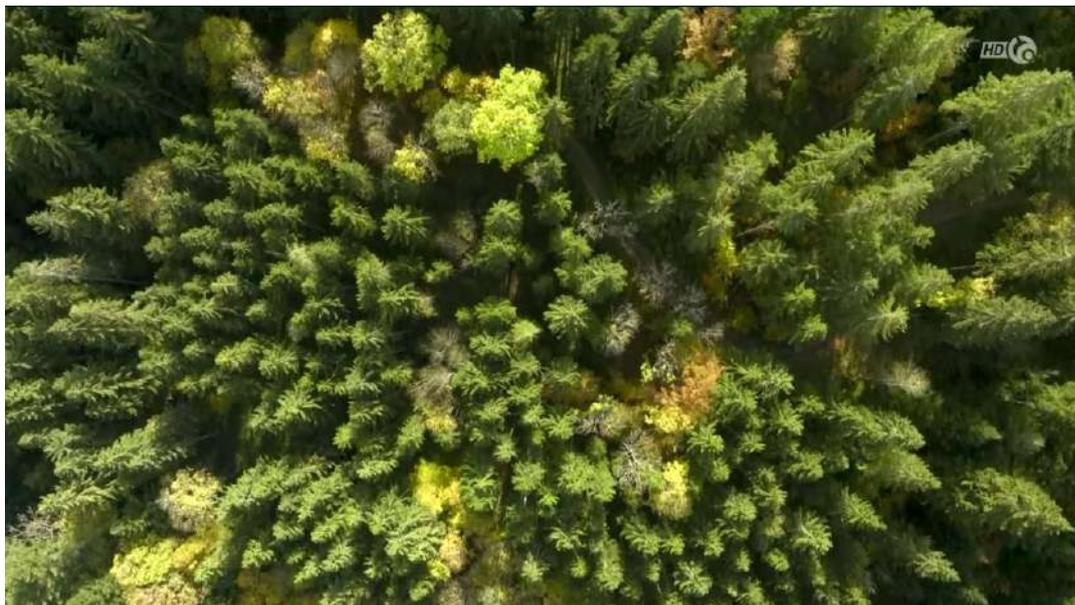
naturelle. Les autres panneaux, essentiellement informatifs, seraient disposés autour du plan d'eau et aborderaient diverses thématiques.

«Plusieurs promeneurs m'ont fait part de leurs réticences. Ils craignent que la démarche n'attire davantage les touristes. Ce n'est pas ma volonté. Moi, je veux protéger le site en sensibilisant» indique la jeune femme, précisant que plusieurs propositions lui ont été formulées en ce sens par des personnes sondées. «Ce sentier va très probablement voir le jour. En tout cas, il est certain que quelque chose va être entrepris. Aux personnes qui conduiront ce projet de définir sa forme et son contenu!»

*Perrine Bourgeois*

## La forêt face au dérèglement climatique

Températures toujours plus élevées, étés de plus en plus secs, favorisant l'installation du bostryche, tueur d'arbres en série, les forêts de l'Arc jurassien n'échappent pas aux conséquences néfastes du dérèglement climatique. Mais des solutions existent pour conserver ce milieu dans le meilleur état possible. Près de Chevenez, dans le Jura, une plantation expérimentale teste plusieurs essences d'arbres qu'on espère plus adaptées au changement climatique. Pour préserver la biodiversité, le Parc du Doubs et ses partenaires réalisent un recensement des arbres abritant de nombreuses espèces.



[Voir le reportage de Canal Alpha](#)

# Situation contrastée pour les hirondelles et les martinets

## ENVIRONNEMENT

Marcel Jacquaz, l'ancien directeur du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, était hier au Centre Nature Les Cerlatez pour la traditionnelle séance annuelle de baguage des martinets, flanqué de Charles Francey, des sociétés d'ornithologie La Fauvette et Le Pèlerin.

«Au Centre Nature, curieusement, il y avait peu de jeunes dans les nichoirs, alors qu'ailleurs, notamment au Noirmont, la situation était normale», s'étonnait hier le spécialiste des martinets, avec plus de 5000 baguages au compteur depuis qu'il s'est lancé dans cette activité il y a quelques années.

## Une arrivée tardive

«Cette année, les martinets sont arrivés relativement tard, et les débuts ont été difficiles en raison du mauvais temps. Mais avec l'arrivée de la chaleur, les insectes se sont bien développés, et les martinets également. Il est probable que certains se sont déjà envolés avant que l'on passe pour les baguer.»

Si les choses se présentent plutôt bien pour les martinets, il n'en va pas de même pour les hirondelles, en tout



Marcel Jacquaz s'apprête à relâcher un des habitants d'un nichoir après l'avoir bagué.

PHOTOS OLIVIER NOAILLON



Charles Francey recherche les habitants du nichoir N°9.



Une cupule (nid construit par les martinets) avec deux très jeunes (deux jours).

cas aux Cerlatez et à Saignelégier.

Au Centre Nature, les nichoirs sont désespérément vides, tandis qu'à la Halle-cantine, seuls deux nichoirs sur

une soixantaine sont occupés, nous précise Charles Francey.

La situation pour les hirondelles est cependant contrastée et tout n'est pas noir: lors du recensement des hirondel-

les de fenêtre effectué aux Breuleux par des classes dans le cadre du programme Graines de chercheurs, le 19 juin dernier, les effectifs semblaient à peu près normaux.

Il faut tenir compte du fait que les années 2021 et 2022 avaient été particulièrement difficiles pour ces volatiles, en raison de plusieurs épisodes de mauvais temps, qui avaient

réduit le nombre d'insectes à disposition et gêné les migrations. Charles Francey va poursuivre le recensement dans la région dans les semaines qui viennent.

PJN

# « Leur bague, c'est comme notre numéro AVS »

Ils ont pris les martinets sous leurs ailes. Marcel S. Jacquat et Charles Francey ont procédé mercredi au recensement et au baguage des volatiles du Centre Nature Les Cerlatez. « Le Franc-Montagnard » est monté avec eux dans la nacelle. Reportage.

« Ça fait rire les oiseaux » chante la Compagnie Créole. Mercredi aux Cerlatez, le rire et les oiseaux volent à tire-d'aile. Le Neuchâtelois Marcel S. Jacquat et le Franc-Montagnard Charles Francey attendent la bonne âme qui leur fera prendre de la hauteur. Aucune impatience chez les deux hommes. L'occasion de *bardjaquer* et de plaisanter avec les représentants des médias locaux.

Arrive alors André Villiger, au volant de son magnifique chariot élévateur télescopique. Tout sourire, l'agriculteur du Pré-Petitjean est un poil en retard à cause de l'orage de la veille qui a couché un sapin sur son raccourci.

## Différents styles d'envol

Un père de famille vaudois passe alors devant le Centre Nature avec ses deux enfants et observe cette joyeuse agitation. Tandis que les ornithologues et le photographe du *Quotidien Jurassien* commencent à monter au ciel, Marcel S. Jacquat fait signe à André Villiger d'arrêter sa machine. « Viens! » enjoint le passionné à l'un des minots, qui ne se fait pas prier et saute dans la nacelle.

Arrivés sous le toit, les nichoirs sont visités. Des gloussements attendris se font entendre, des rires aussi. Etre gais comme des pinsons aide visiblement à baguer les martinets. La petite Vaudoise a le privilège de lâcher les adultes. Plusieurs styles d'envol réjouissent les spectateurs. Un spécimen tombe littéralement avant de se rabattre, un autre, le maladroit de l'équipe, se prend les ailes dans le chariot avant de rejoindre ses copains.

De retour sur le plancher des vaches, Marcel S. Jacquat montre un nid de martinets formé de différentes matières (plumes, herbes, etc.). Ce qui fait tenir ces éléments entre eux? La salive du volatile. Etonnant, non?

## Baguage sans consentement

C'est enfin au tour du *Franc-Montagnard* de s'envoyer en l'air. A la chambre 12, ou plutôt au nid 12, dorment beaucoup de clients. « Oh là, là, il y a du monde! C'est une belle



L'ornithologue passionné Marcel S. Jacquat (en haut à gauche) a exécuté le recensement et le baguage des martinets, mercredi, aux Cerlatez. « Le Franc-Montagnard » était aux premières loges. Reportage.

photos mt

nichée, ça fait plaisir!» s'exclame l'ornithologue neuchâtelois, en sortant trois jeunes et un adulte. Le numéro de ce dernier est retranscrit sur une feuille. Ce matricule permettra de savoir où et à quel moment il a été recensé.

Justement, Marcel S. Jacquat s'occupe maintenant des petits. Après avoir mesuré leurs ailes et enregistré leur masse, il leur passe la bague au doigt. L'instant est un brin moins solennel qu'à l'église et le consentement n'est pas demandé. « Les bagues doivent être parfaitement serrées pour ne pas qu'elles se prennent dans un fil ou un plastique » explique le spécialiste.

Des recensements effectués jusqu'à mercredi, il apparaît que les jeunes martinets sont plus grands que d'ordinaire. La météo clémente, synonyme de bonne nutrition, a permis à la gent ailée de bien se développer.

## Connaître pour argumenter

Charles Francey scrute alors le ciel. Toujours émerveillé. « Il y a plus d'ef-

fleurs que de nicheurs » observe-t-il. Des effleurs? Des oiseaux d'un à deux ans, qui peuvent voler mais pas encore nicher.

Alors que *Le Franc-Montagnard* en apprend davantage, la journaliste de *Canal Alpha* embraie sur la question que tout le monde se pose: à quoi ça sert? La réponse de Marcel S. Jacquat ne se fait pas attendre. Vider les nichoirs est synonyme de connaissances. Le recensement permet de récolter des données sur l'état de la colonie, sur son évolution et, le cas échéant, d'argumenter afin de préserver l'espèce. A ce propos, Marcel S. Jacquat alerte sur les réfections de toits ou les installations d'isolation périphérique qui ne laissent plus de place aux oiseaux pour qu'ils construisent leurs nids. « Je suis un apôtre des fissures pour martinets » clame-t-il, toujours juché sur la nacelle.

Puis le travail se poursuit à la chambre 13, ou plutôt au nid 13. Là encore, des petits auront une patte plus lourde que l'autre. La bague contient des informations sur le lieu et la date

du recensement. « C'est un peu comme un numéro AVS » sourit le spécialiste, qui reprend ensuite son sérieux.

## Une grande gueule, ça sert

Les petits martinets, qui se caractérisent par un liseré blanc sur les plumes, ont une autre particularité: leur grande gueule. « C'est comme si pour nous, notre bouche partait des oreilles » compare Marcel S. Jacquat. Et son compère Charles Francey d'ajouter: « Ils ont aussi une poche où ils peuvent conserver jusqu'à 500 insectes ». Jolie réserve!

Avant de redescendre sur terre, Marcel S. Jacquat dresse le bilan intermédiaire du recensement. « Je suis globalement satisfait du nombre d'oiseaux » se réjouit-il.

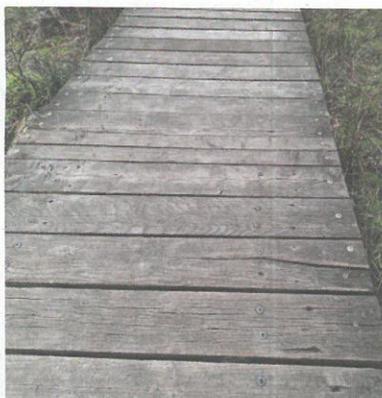
Et ce n'est pas fini. Le duo va encore remonter plusieurs fois, noter les numéros, baguer les nouveaux volatiles. Pendant ce temps, au volant de son élévateur, André Villiger sourit.

Après tout, c'est lui qui fait voler les ornithologues!

Randy Gigon

## Des aménagements importants à l'étang de la Gruère

Afin de garantir un accès adéquat à l'étang de la Gruère, de canaliser les quelque 150 000 visiteurs qui s'y rendent chaque année et de réduire la pression sur la réserve naturelle, des travaux importants sont prévus ces prochains mois afin de garantir la pérennité du site dont les sentiers sont dégradés. En effet, le chemin est actuellement composé d'une mosaïque de structures de types et d'états de vieillissement très variables (goudron, groise, ponton en bois et sol nu). L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ou les poussettes est en outre mauvaise sur l'ensemble du chemin d'accès et du pourtour de l'étang. Seuls quelques tronçons permettraient actuellement le passage de personnes se déplaçant en fauteuil roulant.



Exemples représentant le mauvais état des sentiers.

### Deux types de travaux

Le but des travaux qui seront entrepris est d'assurer la bonne cohabitation entre les visiteurs et les riverains du site ainsi que de préserver les valeurs naturelles et paysagères exceptionnelles du lieu. Le pourtour de l'étang a été divisé en deux parties, secteur « tout public » et secteur « à faible infrastructure ».

### Secteur « tout public »

Il s'agit du tronçon se trouvant entre les deux parkings d'accès à l'étang. Il est prévu de construire à cet endroit un ponton en continu depuis le début du tour de l'étang (côté Petite Theure) jusqu'à la digue. Le modèle de ponton retenu est identique à celui du sentier didactique du Marais-Rouge aux Ponts-de-Martel dans le canton de Neuchâtel (voir schéma et image ci-contre).

Contrairement à aujourd'hui, la structure ne sera plus posée directement sur le sol mais sur des pieux enfoncés dans la tourbe, ce qui limitera l'impact sur le milieu naturel. Des petites plateformes permettront d'accéder à l'eau en différents endroits. Aux Ponts-de-Martel, l'installation est restée 15 ans sans besoin de travaux de réfection et avec peu d'entretien.

### Secteur « à faible infrastructure »

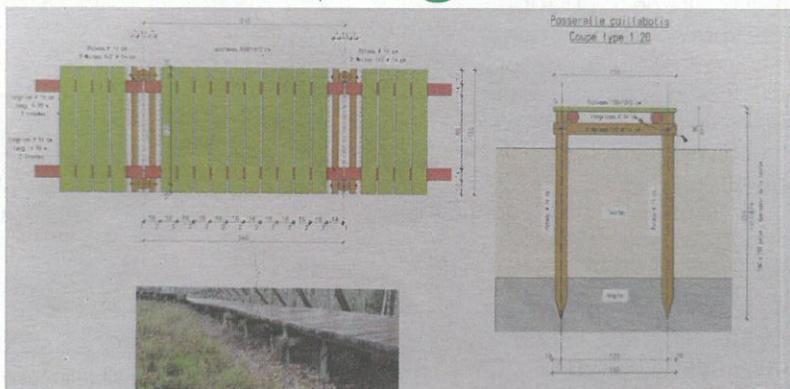
Sur le reste du pourtour de l'étang de la Gruère, les mesures d'amélioration consistent en la pose ou le renouvellement de barrières qui délimiteront plus précisément le chemin afin de canaliser les visiteurs.

Plutôt que d'installer uniquement des barrières hautes en bois, comme on en trouve déjà dans certains secteurs de la réserve, il est prévu de poser une barrière formée de poteaux reliés par une corde. Ce système pourrait également être utilisé pour baliser les différentes zones de détente prévues.

### Consultation et mesure urgente

Un processus de consultation auprès de plusieurs associations impliquées sur le site est en cours avant le dépôt de la demande de permis de construire, dans le courant de l'été. Des informations plus détaillées seront en outre données dans le cadre d'une assemblée communale extraordinaire.

Par ailleurs, des travaux urgents de sécurisation de 42 mètres de ponton, à l'entrée de l'étang côté Petite Theure, sont en cours. Ils ont débuté le 26 juin et sont prévus pour une durée de 2,5 semaines. Un sentier de contournement est mis en place.



Proposition d'infrastructure à mettre en place sur le secteur « tout public ».



Exemple de sentier dans la tourbière des Ponts-de-Martel. © 2009, Roland Zumbuehl

### Plusieurs acteurs engagés

Le site de la Gruère étant situé sur le territoire de la commune de Saignelégier, cette dernière est responsable de sa gestion. L'Etat jurassien est quant à lui en charge de l'application des mesures de protection de l'environnement et de la valorisation touristique du site. Au niveau opérationnel, ce sont le Parc naturel régional

du Doubs et le Centre Nature Les Cerlatez qui sont chargés des actions de terrain comme la sensibilisation, la coordination des aménagements et l'entretien des infrastructures touristiques du site. Ce sont donc ces deux entités qui seront chargées de coordonner et de superviser les futurs travaux.

Catherine Erba

## Halle du Marché-Concours

Retenue parmi les 1233 plus beaux lieux pour organiser des événements, la Halle du Marché-Concours a obtenu de Swiss Location Awards, la note de 8.7 sur 10. Cette note lui vaut le label « Excellent ».

Les votes des internautes, des professionnels de l'événementiel et d'un jury d'experts indépendants ont permis d'établir le palmarès des Swiss Location Awards 2023.

Monika Kornmayer

